



Décembre 2011

Un nouvel OPCA pour les établissements hors-contrat

Par accord du **7 décembre 2011**, les partenaires sociaux de la branche de l'enseignement privé hors contrat ont désigné **l'OPCA PL** pour tous les établissements à l'exception des établissements d'enseignement technique privé (secondaire et supérieur) pour qui c'est **l'AGEFOS PME** qui est désigné..

Ces désignations viennent en conséquence de la disparition de l'OPCA-EFP à la date du 31 décembre 2011 conformément à la législation relative à la réduction du nombre des OPCA par l'imposition d'un seuil de collecte minimum de 100 millions d'€.

Dans les deux cas le SNEPL-CFTC a été signataire des accords de désignation.

Philippe Gaertner (UNAPL), nouveau président de l'Opca des professions libérales

Philippe Gaertner de UNAPL (Union nationale des professions libérales)-FSPF (Fédération des syndicats pharmaceutiques de France) est le nouveau président de l'Opca PL, l'Opca des professions libérales. Vice-président depuis 2009, il remplace Gisèle Lapoumèroulie (CFE-CGC) à ce poste. De son côté, **Patrick Le Moigne (CFTC professions judiciaires et juridiques) devient vice-président.** Ainsi en a décidé le conseil d'administration de l'Opca PL, réuni le 15 décembre 2011.



Philippe Gaertner a fait toute sa carrière dans la pharmacie d'officine. Il est notamment président depuis 2003 de l'Union technique intersyndicale pharmaceutique formation pharmaceutique continue et de la FSPF depuis 2007.

Avocat de métier, Patrick Le Moigne a été successivement, depuis 1972, trésorier-adjoint, trésorier, puis contrôleur de gestion au sein de l'ordre des avocats. Délégué syndical CFTC depuis 1999, il occupe actuellement le poste de secrétaire général du syndicat national des professions judiciaires et juridiques affilié à la CFTC.

Siègent également au bureau de l'Opca PL Pierre-Marie Dieu, collègue salariés CGT, au poste de trésorier, et Gérard Goupil, collègue employeurs UNAPL, au poste de trésorier-adjoint.